

des travaux complémentaires que le Gouvernement des États-Unis a poursuivies
 antérieurement pour obtenir l'adhésion d'excéder les travaux de passage
 en eaux canadiennes dans la rivière Saint-Clair et la Rivière Detroit.
 ont les États-Unis espère recevoir à la date la plus rapprochée que
 les travaux complémentaires effectués des États-Unis au Gouvernement canadien à l'égard
 de ce projet, qui serait avantageux pour la navigation et l'agriculture
 tant au Canada qu'aux États-Unis.

* annexes :

* Pièces jointes :

- 1. L'Annuaire des États-Unis, District de Detroit; plan des
aménagements projetés;
- 2. Exemple de S. 171;
- 3. Exemple de H.R. 158;
- 4. Copie photostatique de la note n° 35 du Ministère des Affaires
extérieures (Ottawa, 21 mars 1933);
- 5. Copie photostatique de la note n° 37 du Ministère des Affaires
extérieures (21 mars 1933);
- 6. Copie photostatique de la note n° 38 du Ministère des Affaires
extérieures (10 juin 1933);
- 7. Copie photostatique de la note n° 41 du Ministère des Affaires
extérieures (10 janvier 1934);
- 8. Copie photostatique de la réponse n° 518 de la Légation des États-
Unis à Ottawa (11 avril 1933); copie photostatique de la note n° 35
du Ministère des Affaires extérieures (Ottawa, 19 avril 1934).

* Non publiées.

Reproduit de

Embassade des États-Unis d'Amérique
 Ottawa, le 19 mai 1958.
 Ottawa, le 19 mai 1958.